

Le CESE rend ses préconisations sur la filière automobile

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 18/10/2012

Saisine liée : LA FILIÈRE AUTOMOBILE : COMMENT RELEVER LES DÉFIS D'UNE TRANSITION RÉUSSIE ?

Séance plénière du 23 octobre 2012

Avis présenté par M. Patrick BAILLY, membre du groupe des entreprises, au nom de la section des activités économiques présidée par M. Jean-Louis SCHILANSKY.

A l'évidence, le secteur automobile français est aujourd'hui confronté à des défis considérables :

le changement de regard que la société porte à une mobilité qui doit devenir « durable ». La quasi omniprésence de l'automobile, notamment dans les zones urbaines, commence à être remise en cause même si ce symbole de liberté et de réussite reste convoité, en particulier dans les pays émergents ;

les progrès technologiques qui demeurent encore indispensables pour aboutir au véhicule « propre » afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des particules polluantes ;

la concurrence mondiale de plus en plus pressante alors qu'un pays comme la Chine représente désormais le quart de la production mondiale de voitures particulières (contre moins de 2 % dix ans auparavant).

La France occupe aujourd'hui le 8ème rang mondial parmi les pays constructeurs avec près de 2 millions de voitures particulières produites en 2011 mais elle en avait produit 3,3 millions en 2002. Quant aux 2,2 millions de voitures vendues en France l'année dernière, la part des deux constructeurs français s'élevait à 55 % (1,2 million) en stabilité depuis plusieurs années mais en recul de plus de 20 points par rapport à 1980. La transition en cours, qui s'apparente à une véritable mutation, sera réussie si elle permet simultanément de faire face aux difficultés immédiates rencontrées par les constructeurs français sur le territoire national et de se préparer au paysage automobile de l'avenir. C'est le sens des recommandations de cet avis.

Résultat du vote : 94 pour, 41 contre, 35 abstentions

Le texte de cet avis sera bientôt en ligne dans la rubrique "Travaux publiés"